Gestion d'actifs et marchés · 11 oct. 2027

Règlement-livraison à T+1

Le 11 octobre 2027, le règlement-livraison des titres passe de deux jours à un jour après la négociation dans l'Union européenne. Les opérations de financement sur titres sont exemptées. Le règlement (UE) 2025/2075 a modifié en ce sens le règlement sur les dépositaires centraux de titres.

DATE D'APPLICATION	QUI LE DEMANDE	À QUI VOUS RÉPONDEZ	NATURE DE LA DEMANDE
11 oct. 2027	Législateur européen (CSDR), ESMA	AMF	Marchés et épargne

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

- Société de gestion
- Grand groupe bancaire
- Banque privée
- Banque de taille moyenne
- Assureur
- Institution financière publique

Fond plein : concerné. Pointillé : selon le statut ou l'activité.

REPÈRES

Le calendrier du texte.

- **28 mai 2024** — Les États-Unis passent à T+1
- **14 oct. 2025** — Publication du règlement (UE) 2025/2075
- **7 déc. 2026** — Allocations et confirmations électroniques
- **11 oct. 2027** — Passage à T+1

LE DÉTAIL

Ce qui change.

Un jour de moins pour régler

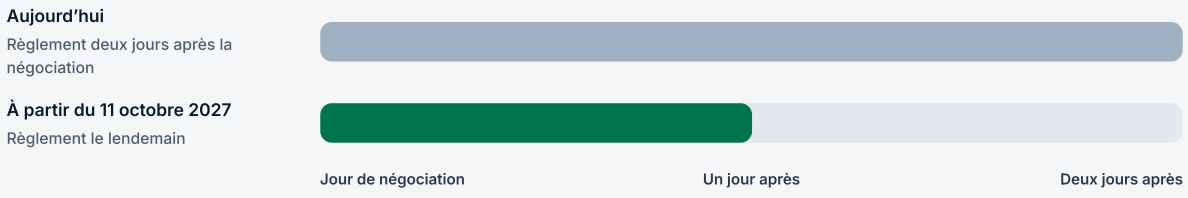

EXEMPTÉS

- Prêts-emprunts de titres
- Pensions
- Certaines opérations de gré à gré

Le règlement (UE) 2025/2075 du 8 octobre 2025, publié le 14 octobre 2025, modifie le règlement sur les dépositaires centraux de titres. À partir du 11 octobre 2027, les transactions sur titres négociées sur les plateformes de l'Union se règlent au plus tard le jour ouvré suivant la négociation, contre deux jours aujourd'hui.

Les opérations de financement sur titres, comme les prêts-emprunts et les pensions, sont exemptées, ainsi que certaines transactions de gré à gré. Deux étapes précèdent la bascule (règlement délégué (UE)

2026/1536) : dès le 7 décembre 2026, allocations et confirmations transmises dans un format électronique lisible par machine ; au 1er juillet 2027, lieu de négociation dans les instructions de règlement et déclaration des motifs de défaut de règlement.

NOTRE LECTURE

Avec un jour de moins, ce qui se faisait le lendemain de la négociation doit se faire le soir même : allocation, confirmation, instructions de règlement, financement, change. Les traitements de nuit et les rapprochements du lendemain arrivent trop tard. Les retards de règlement se paient en pénalités.

CE QUE NOUS FAISONS

Analyse d'impact sur les chaînes titres et la comptabilité, adaptation des schémas comptables et des rapprochements, suivi des retards de règlement et des pénalités.

T+1 CSDR Règlement-livraison

BANQUE PRIVÉE ET GESTION D'ACTIFS→

POUR ALLER PLUS LOIN

Sources officielles.

AMF, dossier sur le cycle de règlement T+1	https://www.amf-france.org/en/news-publications/depth/settlement-cycle-t1
EUR-Lex, règlement (UE) 2025/2075	https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2025/2075/oj/eng
EUR-Lex, règlement délégué (UE) 2026/1536	https://eur-lex.europa.eu/eli/reg_del/2026/1536/oj/eng

Liens vérifiés le 23 novembre 2026.